



Sandrine ALONZO

adjointe déléguée aux Affaires scolaire

revient sur sa prise de fonction dans un contexte de crise sanitaire

● **Le mag : Comment avez-vous abordé votre prise de fonctions dans ce contexte de crise sanitaire ?**

Sandrine ALONZO : C'était une entrée en fonction inédite et dans ce contexte de crise, on peut difficilement s'appuyer sur l'expérience. Il faut donc apprendre vite et faire preuve d'imagination et de bon sens.

J'ai assuré la continuité de la mise en place du premier déconfinement dans le cadre du protocole sanitaire de l'Education Nationale.

Avec Alain GERBAUD, nous avons réorganisé totalement les emplois du temps et les missions du personnel autour de la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel communal. Pour ce deuxième confinement, s'est rajouté l'obligation de ne pas mélanger les groupes de classes. Nous avons cependant pu organiser l'accueil périscolaire.



● **Le mag : Comment se déroule le service de restauration scolaire ?**

S.A : Nous fonctionnons en deux services avec la séparation des groupes de classes. Nous venons de compléter notre dispositif de sécurité par l'acquisition de deux purificateurs d'air : un pour le périscolaire, un pour la salle de restauration. Ils seront opérationnels dès la rentrée de janvier.

Un 3ème appareil de désinfection par vaporisation entrera aussi en service dans le groupe scolaire dès cette rentrée. J'espère que ces dispositifs sécuriseront un peu plus nos locaux.

“ Pour l'organisation future de nos locaux scolaires, nous devons tenir compte des nouvelles normes qu'impose cette crise sanitaire ”

Sandrine ALONZO, 4ème adjointe est chargée des affaires scolaires.

Sa délégation concerne les domaines suivants :

- Organisation de la vie scolaire avec la mise en œuvre des compétences obligatoires de la commune pour les écoles maternelle et élémentaire
- Gestion du budget de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire
- Suivi du budget d'investissement des écoles en liaison avec l'adjoint délégué aux travaux
- Représentation de la commune au sein du conseil d'école
- Gestion du restaurant scolaire
- Relation avec les associations scolaires (parents d'élèves, Sou des écoles)
- Relation avec les Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN)
- En matière d'enseignement secondaire, représenter la commune auprès des lycées et des collèges du secteur
- Gestion du service d'accueil périscolaire
- Conseil municipal d'enfants

● **Le mag : Avez-vous constaté des cas de Covid dans le groupe scolaire ?**

S.A : Tout s'est bien passé tout au long de ce premier trimestre jusqu'à la veille des congés de Noël, puisque nous avons enregistré deux cas avérés de Covid 19 : une institutrice et un enfant. Aux dernières nouvelles tout va bien et la coupure des vacances va enrayer ce début de cluster. Pour la rentrée de janvier, je recommande aux parents de vérifier chaque matin la température et les symptômes de leurs enfants avant de les déposer à l'école.

● **Le mag : Quels sont vos projets pour le mandat ?**

S.A : Après l'achèvement du programme de travaux du groupe scolaire prévu par l'ancienne municipalité, nous allons lancer un programme de rénovation énergétique du bâtiment et le réaménagement des abords. Ce programme devrait se mettre en place rapidement car nous allons bénéficier de subventions dans le cadre du plan de relance de l'économie mis en place par l'État et les collectivités que sont l'État, le Département et la Région.



Le père Noël distribue des papillotes aux enfants

D'une manière générale, nous allons réfléchir à l'organisation future de nos locaux scolaires, car nous devons tenir compte de cette crise sanitaire et des nouvelles normes qu'elle impose.

● **Le mag : Vous avez annoncé aux parents d'élèves une restructuration de la cantine scolaire ?**

S.A : C'est vrai, nous venons de recruter un 2ème cuisinier pour sécuriser la continuité du service en cas d'absence d'un cuisinier. Si nos repas sont de qualité, ce recrutement va nous permettre de favoriser une préparation avec des produits frais grâce à un approvisionnement auprès de nos producteurs locaux, maraîchers, éleveurs qui seront consultés. Nous souhaitons favoriser les circuits courts pour une alimentation qualitative de nos enfants.

● **Le mag : Cela va-t-il faire augmenter le prix de la restauration scolaire ?**

S.A : Non. Notre engagement électoral était clair : les tarifs des services n'augmenteront pas, et donc pour les écoles, il n'y aura pas d'augmentation du prix des repas, ni de celui de l'accueil périscolaire. Cela ne veut pas dire que nous ne nous soucions pas de l'équilibre des budgets.

Nous allons travailler au développement de cette belle structure qu'est notre restaurant municipal et en tout premier lieu favoriser sa vocation intergénérationnelle. C'était le projet initial et je vous rappelle que le nom de ce bâtiment est "ARAVIE", qui veut dire Accueil pour la Restauration de tous les Ages de la VIE. Nous avons une belle marge de manœuvre pour optimiser le fonctionnement de cet équipement.

Une synergie entre les élus de la majorité, pour la mise en œuvre des actions municipales pour l'ensemble des délégations scolaires, enfance-jeunesse, associatives et culturelles

Sandrine ALONZO est chargée d'animer la commission des affaires scolaires, du restaurant scolaire et de l'enseignement secondaire, composée comme suit :

- Groupe majoritaire :
Karine BRACQ, Amélie JOURNOUD, Yves ROBERT et Sophie MARGUIN
- Groupe d'opposition :
Marie-Pierre JAUD-SONNERAT